

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
14/10/2022

Date d'affichage
14/10/2022

Objet de la délibération
Finances – Délibération modificative budget communal section investissement n°2

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir à Karine GOMES
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente :

Maud WASNER

Violette SEGARD a été désignée Secrétaire de séance.

Sur proposition de la commission finance et de l'adjointe Mme Violette SEGARD :

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 24/03/22 approuvant le budget primitif et les budgets annexes,

Vu la délibération 2022 05 01 « Budget communal - affectation du résultat de l'exploitation 2021 » du conseil municipal du 24/05/22,

Vu l'avis favorable de la commission 1 *Affaires générales* du 11/10/22,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section d'investissement dépenses et recettes du budget communal, il convient notamment de prendre en compte les dépenses et les recettes suivantes :

COMPTE	DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET MODIFIE	ECART
DEPENSES INVESTISSEMENT - CHAPITRE 20				
203	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	41 741,09	82 396,49	40 655,40
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILEES	0,00	5 000,00	5 000,00
DEPENSES INVESTISSEMENT - CHAPITRE 21				
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	28 000,00	38 645,16	10 645,16
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	2 089,96	6 046,64	3 956,68
212	AGENCEMENT TERRAINS	70 807,62	10 115,52	-60 692,10
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	38 723,80	79 531,42	40 807,62
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	109 740,00	93 699,27	-16 040,73
TOTAL DEPENSES		291 102,47	315 434,50	24 332,03
RECETTES INVESTISSEMENT - CHAPITRE 13				
1311	SUBVENTION ETAT	0,00	12 535,03	12 535,03
1313	SUBVENTION DEPARTEMENT	0,00	11 797,00	11 797,00
TOTAL RECETTES		0,00	24 332,03	24 332,03
RECETTES OPERATION D'ORDRE INVESTISSEMENT - CHAPITRE 040				
1542	CET	0,00	6 000,00	6 000,00

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

Par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DECIDE

- d'approuver la présente décision modificative

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.



Fait à Saône le 24/10/2022

Le Maire,

Benoit VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

DELIBERATION TRANSMISE A :

- PREFECTURE
- TRESORERIE
- DGFIP DU DOUBS

Conseil municipal du 20/10/2022 - Convocation du 14/10/22

2022 10 02 - DM Budget communal section investissement n°2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES
 pour : 22
 contre : 0
 abstention : 0

Présenté par le Maire à Saône, le 20/10/2022

Délibéré par les membres du conseil municipal, réunis en session à Saône le 20/10/2022

Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
BELLEVILLE	Marion		
CALVAT	Lilian		
CASTILLON	Nathalie		
CUCHE	Jérôme		
GABLE	Marlène		
GAULARD	Claude	Margaux PRAOM	
GOMES	Karine		
GROSGURIN	Fanny		
JUAREZ	Emilio		
LE BRAS	Antoinette		
LECAILLE	Marc		
MALIVERNAY	Jean-Baptiste	Karine GOMES	
MARECHAL	Cyril		
MOREL	Christian		
NICOLAS	Franck		
PELLETIER	Charles-Emmanuel		
PRAOM	Margaux		
RAHON-SIMON	Delphine	Christian MOREL	
RIGAL	Philippe		
SAUVONNET	Nadine		
SEGARD	Violette		
VUILLEMIN	Benoit		
WASNER	Maud		

- ABS -



Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20221020-20221002-DE